



## ANALYSES ET COMPTES RENDUS

-

Presses Universitaires de France | « [Revue philosophique de la France et de l'étranger](#) »

2022/1 Tome 147 | pages 91 à 149

ISSN 0035-3833

ISBN 9782130835219

DOI 10.3917/rphi.221.0091

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-philosophique-2022-1-page-91.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Venons-en à l'esthétique humaine, pas toujours liée au désir sexuel, même si les sujets nus abondent dans les œuvres d'art humaines. Darwin lui-même admettait qu'un sens esthétique indépendant de la sexualité pouvait exister chez les animaux comme « la possibilité que [les animaux] soient aptes à la contemplation esthétique d'un paysage » (p. 149). Ensuite l'espèce humaine développe le sens esthétique à sa manière, liée à sa complexité cérébrale et à la « réorganisation fonctionnelle du cerveau humain » (p. 153). Son étude est l'objet de diverses disciplines (psychologie évolutionniste, esthétique évolutionniste) selon lesquelles, par exemple, « le standard universel de beauté féminine [réflète] les adaptations psychologiques masculines pour évaluer la *fitness* reproductive de la femme » (p. 172). Les traits de beauté seraient des signaux révélant des aptitudes à la reproduction.

Mais vouloir expliquer l'esthétique humaine par la sélection darwinienne butte sur une objection : la perte de vue « de la complexité réelle des phénomènes esthétiques » (p. 197), certes enracinés dans l'esthétique animale, mais pourvus de traits propres ; « *quand et comment* » (p. 205) est apparue une aptitude spécifique à l'espèce humaine ? Sur ce point, l'auteur n'apporte pas de vraie réponse. Certes, cette aptitude « a sans doute coïncidé avec l'augmentation du volume cérébral et l'accroissement de la plasticité cognitive » (p. 205). Mais déterminer le moment précis de sa naissance est impossible. « L'énigme de l'origine et de l'évolution de l'art reste intacte », conclut Bartalesi (p. 269). Ce constat final d'échec est un peu décevant pour le lecteur, qui reste ici sur sa faim, alors que toute la première partie du livre sur l'esthétique animale est très convaincante.

Georges CHAPOUTHIER

Thomas Kirchner, *Peindre contre le crime. De la justice selon Pierre-Paul Prud'hon*, trad. d'Aude Virey-Wallon, Paris, Éditions de la MSH et Centre allemand d'histoire de l'art, 2020, 135 p., 12 €.

Cette monographie très complète porte sur *La Justice et la vengeance*, de Pierre-Paul Prud'hon, tableau peint en 1808 pour la salle d'audience du Palais de Justice de Paris, qui est maintenant au Louvre. Il succéda un temps à des crucifixions, puis fut décroché et remplacé par d'autres crucifixions, symbolisant non la vengeance et la punition, mais la rémission des péchés et le pardon. Toutes les analyses sont illustrées avec des gravures, ou des photographies de tableaux en noir et blanc.

L'auteur ose ne parler que de ce tableau, dans ses conceptions successives, dans sa complexité, dans son expression allégorique. Les études des physiognomies, en particulier celle du meurtrier, sont élaborées à cette période où la physiognomonie tente de déterminer quel corps, quel visage est celui de telle et telle sorte de caractère ; et Prud'hon en tient très précisément compte. *La Justice et la vengeance* est interprété en relation avec les opinions de l'époque mais aussi avec les pensées philosophiques sur le crime et sa sanction : les réflexions de Beccaria, de Kant en particulier sont rappelées, ainsi que les étapes de l'établissement d'un Droit pénal nouveau, depuis la Révolution jusqu'au Code napoléonien. Que faire du criminel ? Le tuer, l'emprisonner ? Si on l'emprisonne, est-ce pour le réformer, ou pour le mettre à l'écart de la société ? Ou pour se venger ?

Voici comment Prud'hon explique sa composition : « Trouver un sujet qui soit en rapport avec la destination d'une salle de justice criminelle, et les fonctions des magistrats qui doivent y siéger ; présenter à la fois des victimes, des juges et des coupables ; rendre ces objets avec cette énergie d'expression qui donne à l'âme une commotion forte, et y laisse une trace profonde, serait, si je ne me trompe, atteindre le but qu'on se propose dans l'exécution du tableau qui doit être placé dans cette salle. [...] Figurez-vous la vengeance publique, Némésis à l'aile de vautour, chargée de la poursuite des coupables, traînant au pied du tribunal de la justice le crime et la scélératesse : la justice armée du glaive, entourée de la force, la prudence et la modération, prononce l'arrêt foudroyant qui les frappe de mort. La victime ensanglantée du crime, le poignard dans le sein, glissant sans mouvement sur les marches du tribunal même, et sous les yeux de l'homicide : il est saisi de crainte et frissonne d'horreur ! »

La réception que la toile connut en son temps, les commentaires d'alors sont précisément restitués. Thomas Kirchner s'est inquiété tant de la pensée propre du peintre, des connaissances qu'il a mises en œuvre, de son inscription dans son temps que de la postérité de la toile, de ses copies ultérieures.

Roselyne DÉGREMONT

André Stanguennec, *Novalis et Mallarmé. Une confrontation*, Paris, Honoré Champion, 2020, 248 p., 45 €.

Les liens entre le romantisme et l'idéalisme allemands d'une part, les théories de l'art et de la poésie du XIX<sup>e</sup> siècle français de l'autre, font partie du faussement « bien connu » qui, tout en ayant donné lieu à un certain nombre d'études, n'a pas encore été exploré systématiquement. L'ouvrage d'André Stanguennec étudie à nouveaux frais la question des rapports entre la philosophie de Friedrich von Hardenberg, dit Novalis, et la poésie et poétique de Stéphane Mallarmé. Le but de ce livre n'est pas d'étudier une « influence » directe du premier sur le second, que les sources ne permettent pas d'attester. S'il y a sans doute eu transmission indirecte via le canal anglophone (*l'Essai* de Carlyle sur Novalis en 1829, ou Edgar Allan Poe) ou via une certaine perméabilité francophone à la pensée idéaliste allemande (Germaine de Staël, Baudelaire, mais aussi, plus proches de Mallarmé, Villiers de l'Isle-Adam et Maeterlinck), le livre ne donne pas d'étude historique de ces transferts complexes. L'auteur choisit plutôt de cerner des communautés de préoccupations des deux poètes, d'établir entre eux des correspondances relevant de « l'ordre d'une intersubjectivité imaginaire dont l'interprète prend le risque » (p. 12). Ce faisant les différences ne sont pas négligées au profit des ressemblances, car A. Stanguennec prend soin de distinguer les époques et les options théoriques fondamentales des deux hommes, dans le moment même où il les rapproche.

L'étude s'opère en deux grandes parties. La première présente d'abord synthétiquement les « similitudes et écarts entre les contextes critiques », c'est-à-dire entre les contextes intellectuels de Novalis et Mallarmé, en tant qu'ils ont un rôle moteur pour leurs entreprises critique et poétique respectives, visant, selon A. Stanguennec, à « réunifier poétiquement la foi sacrée et le savoir exact » (p. 19). L'auteur en vient ensuite aux outils mis en œuvre en vue de cette réunification, en présentant en premier lieu les théories du langage